

Charenton

magazine

N° 198 - MARS 2015

Dans les coulisses
de la **restauration
scolaire** ...



Retour en images sur les derniers événements



4

7

La laïcité au cœur des réflexions



Dans les coulisses de la restauration scolaire

10

14



La rue de Paris semi-piétonne bientôt redynamisée

18



Le RAM de Charenton ouvre ses portes

22

Charenton, c'est sport !

30

Bloc-notes

26



Les actualités et l'agenda culturel et artistique de la Communauté de communes

SOMMAIRE

Mars 2015 N° 198

Charenton magazine N° 198 - Mars 2015

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **X. Delaruelle - M. Fuzon - Y. Lastes - J.P. Le Nai - I. Stefan**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Chers Charentonnais,

Lors de notre dernier Conseil municipal ont été présentées les orientations budgétaires de notre commune qui préfigurent le budget 2015 tel qu'il sera voté en avril prochain.

Jamais un budget n'aura été entouré d'un environnement aussi flou et préparé dans un contexte aussi difficile sur le plan économique et social.

Comment faire des projections quand on ne sait toujours pas quelles vont être les véritables compétences qui resteront aux villes du fait de la création de la Métropole du Grand Paris, laquelle va entraîner de facto la dissolution de notre Communauté de communes avec Saint-Maurice ?



Comment continuer à investir et à maintenir nos services quand l'Etat diminue de façon drastique nos recettes (dotations de fonctionnement en baisse) et nous fait supporter de nouvelles charges (péréquation, rythmes scolaires, etc...) ?

Nombreuses sont les communes à n'avoir d'autre choix que de recourir à une augmentation des impôts afin de faire face à leurs obligations. A Charenton, nous avons eu cette même tentation car nos concitoyens nous demandent toujours plus de propreté, de sécurité, de travaux, de services.

Malgré tout, nous nous sommes concentrés d'abord sur nos dépenses en essayant de faire des économies partout où cela était possible, sans toucher à la qualité des services et en maintenant un haut niveau d'investissement.

Grâce à la gestion rigoureuse et saine qui est la marque de fabrique de notre ville, nous pouvons, au moins pour cette année encore, présenter un budget **sans augmentation d'impôts**. De la même façon, pour la 9^e année consécutive, **nous n'aurons pas recours à l'emprunt** et nous continuerons à diminuer notre dette, l'une des plus faibles du Val-de-Marne.

C'est un effort collectif de la part de l'ensemble des services municipaux que je salue car je tenais à respecter mon engagement de stabilité de la fiscalité.

Bien sincèrement.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'J. Brétilon'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke extending to the left.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne



RÉCOMPENSES

Les médaillés du travail

Le 11 février dernier, les médaillés du travail ont été conviés par le Maire, Jean-Marie Brétillon, à une cérémonie organisée en leur honneur dans les salons de l'Hôtel de Ville. Le parcours professionnel de plus de 60 Charentonnais venus accompagnés de leurs proches a ainsi été salué. Félicitations à eux !

Promotion du 14 juillet 2014

Médaille d'argent (20 ans de service)

Ludovic Amaud, Eliane Barrier, Patricia Behar, José Da Costa, Sandra Danan, Mohamed El Ghemari, Gwenola Freuslon, Martha Gomez, Ewa Guillermin, Fabienne Kadour, Barbara Lachize, Marc Leprevost, Pascale Mesenguy-Carrasco, Marie Mootosamy, Stéphanie Pion, Eric Robin, David Samis, Myriam Soumagnas.

Médailles argent, vermeil (20 et 30 ans de service)

Nathalie Chery, Alain Tessier.

Médailles argent, vermeil et or (20, 30 et 35 ans de service)

José Ramos Bartolo.

Médaille de vermeil (30 ans de service)

Thierry Caro, Guy Chauvet, Corinne Colombier, Didier Delacote, Hue-Anne Juery, Nadine Kosossey, Claire Manzano, Fanny Nacia, Didier Soleil, Jacques Thomas.

Médaille vermeil, or (30 et 35 ans de service)

Kim Oanh Tessier.

Médaille vermeil, or et grand or (30, 35 et 40 ans de service)

Luis Leal, José Rodrigues.

Médaille or (35 ans de service)

Marie-Christel Bertrand, Gertrude Blecourt, Dominique Bœuf, Philippe Castell, Elisabeth Demion, Hugues Deneux, Corine Dumouch, Lucienne Evita, Dominique Goudou, Mireille Jammes, Catherine Pantalacci, Catherine Raynaud, Régis Rispal.

Médaille grand or (40 ans de service)

Marie-Laurence Constant, Antoine Diaz, Dominique Zalc.

Promotion du 1^{er} janvier 2015

Médaille d'argent (20 ans de service)

David Abou Chahla, Fabienne Azoulay, Christophe Coudert, Dominique Docquier, Joseph Edjenguele, Muriel Goethals, Laurence Hamard Etourneau, Olivier Jaulin, Fabrice Marie-Rose, Malika Midouche, Isabelle Pelissolo.

Médailles argent, vermeil (20 et 30 ans de service)

Marie-Christine Paquentin.

Médaille de vermeil (30 ans de service)

Philippe Ayral, Stéphane Barbarin, Lionel Dondaine, Nadine Kaprielian, Hellen Lahely, Catherine Le Ouay-Paillocher, Viviane Pasquier, Isabelle Petrier, Denis Renault.

Médaille vermeil, or (30 et 35 ans de service)

Oscar Gutierrez Choquebilca.

Médaille or (35 ans de service)

Mauricette Autin, Philippe Cron, Manuel Estevez Perreira, Brigitte Gautrot, Bruno Lacasa, Francine Lavigne, Camille Magne, Thierry Massin, Catherine Renaud, Immacolara Soleil.

Médaille grand or (40 ans de service)

Mariannick Bissonnet, Chantal Carayan, Claudine Guinand, Dominique Jeannerot, Gérard Lamboley, Philippe Masson, Jocelyne Pechard, Christian Quillard, Mohamed Rahali. ■

Retrouvez les photos de la réception sur www.charenton.fr

PIÈCES JAUNES

Record battu avec 174 kg !

Un mois durant, la boulangère au grand cœur de la rue du Général Lederc n'a cessé de mobiliser les familles du quartier pour collecter le maximum de pièces jaunes. Le record de l'an passé était de taille, mais n'a jamais effrayé Fatima Duarte. Le 7 février dernier marquait la fin de cette opération, avec la vente exceptionnelle de crêpes devant sa boulangerie. Malgré le froid assez vif, de nombreuses familles charentonnaises sont venues participer à cette grande aventure solidaire. Pas moins de 174 kg ont été remis à l'association "Tous ensemble contre la leucémie" ! ■



SAINT-VALENTIN

Ils ont déclaré leur flamme sur les panneaux électroniques

Pour la 4^e année consécutive, les amoureux charentonnais se sont exprimés, le 14 février dernier ! La coutume veut désormais que la Ville offre aux personnes qui le souhaitent la possibilité d'exprimer leurs sentiments le temps d'une journée par quelques mots doux sur l'ensemble des panneaux électroniques.

Certains ont choisi la tendresse, d'autres des formules plus humoristiques ou enflammées. Toutes et tous, en tout cas, ont apprécié cette façon originale de témoigner leur amour. La totalité de ces messages a été diffusée sur le site Internet de la Ville. ■

Retrouvez vos messages en photos sur www.charenton.fr (galerie photos)

LES ROSSIGNOLS CHARENTONNAIS

Ah je ris de me voir si belle en ce miroir...

Les usagers du marché ont eu une belle surprise, le 31 janvier dernier. En effet, les interprètes de l'association "Chorus 14" étaient venus proposer quelques-uns des grands airs de Faust, un opéra en cinq actes de Charles Gounod qui allait être interprété, peu de temps après, au Théâtre des 2 Rives. Une jolie idée qui a dû inspirer bien des Charentonnais qui faisaient leur marché ce matin-là ! ■



LABEL INTERNET

Charenton confirme ses 5@



À l'occasion de la 16^e édition du Label Ville Internet, à Mérignac le 3 février dernier, Charenton a confirmé ses 5 arobases, la plus haute distinction du Label Ville Internet, qui récompense les efforts de la Ville en faveur du développement d'un Internet local et citoyen, à la disposition de tous. Au cours de l'année écoulée, le site n'a cessé de développer de nouvelles initiatives afin de proposer aux utilisateurs un maximum d'informations et, dans le même temps, une grande qualité de navigation (galerie photos, rubrique "travaux" du plan interactif, refontes des pages enfance, police municipale...). Une attention toute particulière a été portée sur l'accessibilité du site pour tous les types de supports (tablettes, pc, smartphones).

Sur les 190 villes labellisées, Charenton fait partie des 36 villes qui ont obtenu cette plus haute distinction. La Ville se félicite également de faire partie des 5 villes primées 5 @ dans le Val-de-Marne. ■

HISTOIRE

L'année des anniversaires

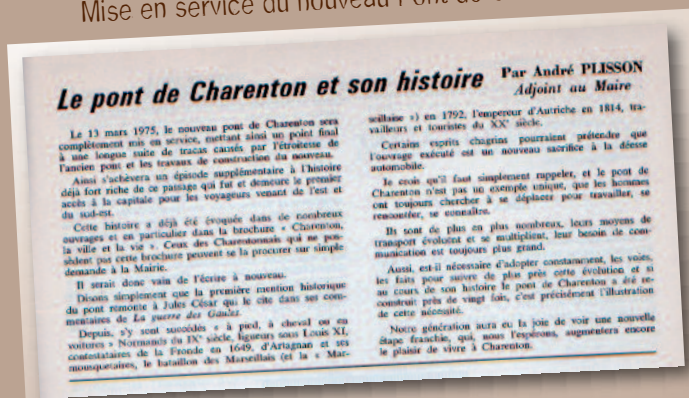
Deux sites bien connus des habitants, le centre Alexandre Portier et le Pont de Charenton, fêtent cette année leurs 20 et 40 années d'existence. C'est l'occasion pour *Charenton magazine* de regarder dans le rétroviseur en proposant la relecture des articles d'alors. ■

Il y a 20 ans...
Inauguration
du Centre
Alexandre Portier



Charenton magazine - mars 1995

Il y a 40 ans...
Mise en service du nouveau Pont de Charenton



Bulletin municipal de Charenton - mars 1975

NDM EN MAIRIE

Paroles d'enfants

Plusieurs fois par an, des classes charentonnaises franchissent les portes de l'Hôtel de Ville pour parcourir les différentes salles, découvrir son histoire et comprendre le fonctionnement d'une collectivité. Deux classes de CE2 de l'école Notre-Dame-des-Missions ont souhaité livrer à *Charenton magazine* ses impressions :

"Je ne savais pas qu'il y avait une mairie si proche de notre école et cela m'intéresse d'en savoir plus. Je trouve que les meubles sont bien choisis, que les plafonds sont beaux et j'aime beaucoup les escaliers ! Ce qui m'a fait plaisir, c'est qu'on a pu rendre visite au Maire, avec notre maîtresse."

"Ce qui m'a plu le plus, c'était de faire le Maire ! Pourtant, au début, cela ne m'intéressait pas mais maintenant, ce n'est plus le cas ! A la fin, j'étais triste de partir et de ne pas rester une heure de plus."

"J'ai préféré la salle des mariages parce que je croyais être un invité."

"J'étais vraiment très impressionnée de voir le Maire avec son écharpe tricolore. J'ai adoré la décoration des salles car ça tient depuis très longtemps et c'est magnifique !" ■

VALEURS RÉPUBLICAINES

La laïcité au cœur des réflexions

Les récents événements tragiques ont des répercussions importantes sur le territoire et bien sûr dans les établissements scolaires. Les valeurs républicaines et la laïcité ont été mises à mal. C'est pourquoi, au sein de chaque département, il a été proposé d'entamer une réflexion, au plan local, sur la mise en œuvre des principes républicains dans les services publics destinés aux jeunes et aux enfants.



Cette réunion s'est tenue à l'Hôtel du département le 28 janvier dernier, à l'invitation du Préfet, Thierry Leleu, de l'Association des Maires du Val-de-Marne et de la Dasen*. L'ensemble des participants a ainsi convenu que, s'il fallait prendre sa part de responsabilité, il fallait surtout œuvrer dans la concertation et inscrire des mesures dans le temps. Au terme de cette rencontre, différentes pistes de réflexions ont été évoquées pour rappeler l'importance de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République : élaboration d'un livret pour les familles, choix d'un "référé laïcité" dans chaque commune, formations pédagogiques, actions thématiques pour les parents et encore création d'un centre de ressources. ■

* Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale

L'ÉTOILE DE MARTIN

Des œufs, de la farine et beaucoup de bonne volonté !



Ces quatre mamans n'ont pas hésité une seconde. Claire, Béatrice, Nathalie et Déborah ont, en un tour de main, organisé une vente de gâteaux dans le hall de l'école maternelle Conflans. Lorsque l'une d'elles a entendu parler de l'association "l'étoile de Martin", elle a très vite mobilisé d'autres mères de famille, mais aussi le personnel enseignant, pour organiser cette action de solidarité. Un peu d'astuce et de bonne volonté ont suffi pour permettre le succès de l'opération.

Avec les enfants des grandes sections, elles ont confectionné des piles de crêpes et de cookies. Dans la bonne humeur générale, les mamans ont ensuite vendu le fruit de ce travail, le 6 février dernier, en fin d'après-midi. Les familles de l'école ont été très touchées et ravies de participer à cette bonne action et de soutenir ainsi la recherche. L'étoile de Martin œuvre, en effet, pour la recherche sur les cancers pédiatriques, l'amélioration des traitements et pour offrir des moments de plaisir et de détente pendant les périodes d'hospitalisation des enfants.

Cette première vente a permis de réunir la somme de 330 € et, fortes de ce succès, les mamans reconduisent l'opération le vendredi 27 mars prochain, de 16h à 18h. ■

Plus d'informations sur letoiledemartin.org



Les correspondants italiens et français devant la Mairie de Borgo Val di Taro

ÉCHANGES LINGUISTIQUES

L'art de délier les langues

L'année 2015 marque les 25 ans d'amitié entre Charenton et une jolie petite ville de la province de Parme, Borgo Val di Taro. Cet anniversaire sera célébré en mai prochain et donnera lieu à des moments festifs. L'estime réciproque de ces deux villes se manifeste par bien des façons, qu'elles soient économiques, sportives, culturelles ou éducatives notamment par l'intermédiaire des échanges scolaires.

La richesse de ces dispositifs n'est plus à louer : **chacun en retire un enseignement sur le plan culturel, linguistique et humain**. Le premier échange entre deux établissements scolaires remonte ainsi à mai 1988 durant lequel 25 jeunes de la Ceraisaie étaient allés à la rencontre de leurs correspondants à Borgo Val di Taro. Bien sûr, 27 ans après, on est passé du courrier manuscrit à la rédaction de mail, aux SMS et autres appels vidéo via Internet !

Si la technologie a beaucoup évolué, **la qualité des échanges demeure** et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que les familles accueillent les correspondants. Fin mars, un groupe de jeunes italiens se prépare à venir séjourner à Charenton. Un groupe de jeunes sera hébergé par les familles du collège et, pour la 1^{ère} fois, un autre le sera par celles du lycée Robert Schuman. Comme souvent, il est prévu qu'ils assistent à quelques cours, afin d'être familiarisés avec les habitudes des établissements français et s'approprient à **découvrir les monuments parisiens**. Ces échanges scolaires permettent aux collégiens comme aux lycéens d'utiliser ce qu'ils ont vu précédemment en cours, de s'approprier quelques mécanismes de linguistiques et d'être **plus à l'aise avec la langue de l'autre**. C'est aussi au cours des temps de loisirs passés dans les familles des correspondants que l'expérience s'avère réellement constructive et que les "déclics" s'opèrent. La section Italie du Comité de Jumelage encourage toutes les actions qui consistent à favoriser les échanges culturels entre Borgo Val di Taro et Charenton, c'est pourquoi elle participe volontiers au montage financier de tels projets. ■

FORUM

A la découverte des métiers



À l'initiative de représentants de parents d'élèves, le collège la Ceraisaie avait ouvert ses portes, le samedi 24 janvier dernier, pour une matinée dédiée à la découverte des métiers. Dans le hall de l'établissement, des stands présentaient différents domaines tels que la santé, les ressources humaines ou encore les métiers du graphisme. Un petit groupe de collégiens, inscrit en 3^e Découverte Professionnelle, s'était chargé d'orienter les participants, venus le plus souvent en famille. ■

PROJET ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Le blog des journalistes en herbe

Une classe de 6^e de la Ceraisaie se penche, cette année, sur un projet passionnant. Avec le soutien de 4 enseignants, ces élèves se concertent sur des sujets d'actualité, discutent, argumentent puis rédigent des articles. Très impliqués, ces "apprentis journalistes" les soumettent ensuite au comité de rédaction, avant qu'ils ne soient publiés sur leur blog, la cerisette94 ! Ça ne s'invente pas !

Leurs articles s'inscrivent dans des rubriques (nature, sport, culture, collège) et ils apprennent à écrire, trouver des titres, des illustrations (en s'assurant du droit à l'image). La création de ce blog entre dans le cadre d'un "Projet d'éducation aux médias" parrainé par le CLEMI*. ■

Pour consulter le blog : <http://lacerisette94.blogspot.fr/>

*Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information



THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Une soirée pour s'amuser



Le service municipal Jeunesse organise, le vendredi 20 mars prochain à 19h30, une soirée de divertissement, pleine de fantaisie et de bonne humeur ! Trois groupes de jeunes répartis en tranches d'âge (11-14 ans, 14-18 ans et 18 ans et +) vont jouer sur la scène de la grande salle polyvalente. A tour de rôle, ils vont devoir improviser sur les sujets qui leur seront proposés avec à la fois le sens de la répartie mais aussi une bonne dose d'humour ! ■

Espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy

Entrée gratuite sur réservation au 01.46.76.44.54.

STREET DANCE

Le service municipal jeunesse fait le show

Humour et performance : ces deux ingrédients vont "secouer" le public. La belle énergie des danseurs sera peut-être communicative, les participants l'espèrent ! Depuis quelques mois, ils répètent ce spectacle et se font une joie de le présenter sur scène en partageant leur passion. Ils ont entre 11 et 17 ans et s'entraînent, chaque semaine, pour présenter, le samedi 11 avril à 20h, le fruit de leurs efforts. ■

Espace Jeunesse

7bis, quai de Bercy

Entrée gratuite sur réservation au 01.46.76.44.54.



ATELIERS POUR LES 11-17 ANS

Théâtre ou danse, il est encore possible de s'inscrire

A l'Espace Jeunesse, la semaine est rythmée par de nombreuses activités. Chant, guitare, percussions, arts plastiques, théâtre ou danse : les ateliers socio-culturels prennent une large place. Il est encore possible de s'inscrire aux ateliers théâtre. Ils ont lieu les lundis et mardis entre 17h et 21h30 et les mercredis entre 14h et 18h30 et aux ateliers street danse. Ils ont lieu les mercredis de 17h à 18h30 et les vendredis de 18h30 à 20h. L'atelier (gratuit !) d'initiation à la danse africaine a lieu les samedis de 15h à 16h30. ■

Espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy

Entrée gratuite sur réservation au 01.46.76.44.54.

BAFA : VENEZ-VOUS INSCRIRE !



Session de formation générale

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme d'Etat.

Il permet d'encadrer des enfants et adolescents mineurs pendant leurs loisirs et leurs vacances. Le cursus de formation comprend trois phases qui doivent être réalisées sur une période maximale de 30 mois dans l'ordre suivant :

- une session de formation générale
- un stage pratique
- une session d'approfondissement

Le Point Information Jeunesse organise une session de formation générale lors des vacances de Printemps, du samedi 18 au samedi 25 avril prochains. Prix du stage : 285 € (hors aides éventuelles : les jeunes âgés entre 17 et 25 ans peuvent bénéficier d'une aide de 100 € du Conseil Général du Val-de-Marne). ■

Inscriptions et renseignements :

Service municipal Jeunesse

7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.48



COUP DE PROJECTEUR

"Cinéma sur les Quais" s'agrandit !

Depuis le 12 février dernier, le Conseil Municipal des Jeunes et les associations "Cinéma sur les Quais" et celles des "étudiants de l'école de kinésithérapie de Saint-Maurice" ont noué un partenariat. Il s'agit en effet d'organiser des séances de projection de films dans la salle polyvalente de l'Espace Jeunesse, à raison d'une fois par mois (en dehors des vacances scolaires). Ces séances sont gratuites et ouvertes à tout public. ■

La prochaine projection aura lieu le vendredi 27 mars à 20h, avec un film de James Grey, *The immigrant*, avec Marion Cotillard et Joaquin Phoenix.

Espace Jeunesse

7bis, quai de Bercy - Entrée gratuite

PENDANT LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Dans les coulisses de la restauration scolaire

Avant de parler “restauration scolaire”, il faut d’abord parler “marché”. Pas celui auquel on pense spontanément, plutôt le marché public, qui vise à choisir un prestataire en fonction d’un certain nombre de critères déterminés par la collectivité. A Charenton, c’est la cuisine centrale “Sogeres”, basée à Vaux-le-Pénil (77), qui a remporté en 2013 le marché pour une durée de 4 ans. Chaque jour, l’entreprise livre près de 2 000 repas aux écoles maternelles et élémentaires de la ville.



Certains clichés ont la peau dure, notamment quand on évoque le sujet de la restauration scolaire. Les images d’Epinal défilent dans les têtes des adultes. Pourtant, en 2015, dans l’assiette des enfants, les choses ont bien changé. **Priorité est donnée à l’équilibre, à la qualité et à la fraîcheur des produits.** La Ville a déterminé des critères précis notamment sur la viande, les poissons, les légumes et le pain.

Ainsi Sogeres sélectionne-t-elle des produits frais, de saison pour plus de saveur, locaux autant que possible par le biais d’une **politique d’achats régionale** (par exemple, les pommes de terre proviennent d’un agriculteur installé en Seine-et-Marne). Le pain et les viennoiseries sont, quant à eux, confectionnés par une boulangerie charentonnaise.

Les plats sont préparés en cuisine centrale, **en liaison froide**. Après cuisson, les denrées subissent une réfrigération rapide avant d’être stockées à basse température. On peut donc les transporter jusqu’à Charenton dans des véhicules réfrigérés. Une fois la livraison effectuée, les agents de restauration se chargent de préparer les entrées, les fromages et les desserts puis ils réchauffent les plats. Dans chaque école, ils préparent ainsi les repas dès 8h le matin pour que tout soit prêt au moment du déjeuner.

Ensuite, **soucieuse de préserver l’environnement**, la société récupère les barquettes de conditionnement afin de les acheminer vers un centre de valorisation énergétique. De façon ponctuelle, elle ouvre ses portes aux professionnels

ou aux parents d’élèves (voir photo) pour leur permettre de constater les conditions de confection des repas. Ces derniers ont effectué une visite le mois dernier et ont pu apprécier que, si les proportions étaient fort différentes, les procédés de fabrication gardaient un côté “fait maison”.

Combien ça coûte ?

Un repas est calculé en fonction du quotient familial. Les parents paient ainsi entre 0,59 € et 5,83 € ce même repas.



2014 EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 diététicienne
- 11 écoles et 10 offices
- 35 agents de restauration
- 38 Atsem (Agent Spécialisé des écoles Maternelles) déjeunent avec les enfants
- 95 animateurs veillent au bon déroulé du repas
- 350 goûters par jour sont servis en moyenne en maternelle
- 1 695 pique-niques
- 2 000 repas servis chaque jour
- 8 979 litres de lait
- 47 045 baguettes de pain
- 308 452 repas

Le choix des menus

Tous les deux mois, les menus sont étudiés avec soin lors de la "commission des menus", en présence de parents d'élèves, du service restauration de la ville, de représentants de la société Sogeres et d'une diététicienne. Ensemble, ils s'assurent de l'équilibre* des menus composés de 5 éléments : entrée, plat, fromage, dessert et fruit. Quelques "menus découverte" rythment aussi l'année, avec des thématiques festives (Nouvel an chinois, repas de Noël) ou régionales (crêpes bretonnes, gâteau basque). **Les enfants sont éduqués au goût** avec, au gré des repas, des épices (tandoori, curcuma) ou encore des légumes anciens comme le panais. En été, parce que c'est plus plaisant, les agents de restauration proposent des buffets de crudités, pour valoriser la fraîcheur des produits et les rendre plus gourmands. Précisons que, depuis l'année dernière, **un flash code** permet aux familles d'accéder aux menus servis dans les écoles.

Eloïse, Bianca et Lucie, trois copines, témoignent :

*"La cantine ? Oui, on aime bien. On peut manger avec nos amis et discuter entre nous."
L'une d'entre elles ajoute
"quand ma dent de lait est tombée, un animateur m'a aidée à couper ma viande pour que ce soit plus facile à manger."*

Plus de pot cassé !

Pour les plus petits, la Ville veille à utiliser un matériel adapté : en effet, elle équipe progressivement les réfectoires des écoles maternelles avec une nouvelle vaisselle. Celle-ci est en effet incassable et plus légère. Les écoles de la Cerisaie et des 4 Vents les utilisent déjà et, dans le courant de l'année, on prévoit aussi l'équipement d'une autre école. ■

*en conformité avec les normes préconisées par le Groupe d'Etude des Marchés Restauration Collective et Nutrition



Visite de la cuisine centrale par les parents.



Livraison des aliments.



Service au self...



... suivi de la plonge !



DÉMOCRATIE LOCALE

Focus sur les élections départementales

Les 22 et 29 mars se déroulera un scrutin à ne pas négliger car il concerne directement l'avenir des Charentonnais. Auparavant dénommées cantonales, ces élections changent non seulement d'appellation mais aussi de forme. Charenton magazine vous aide à mieux comprendre ces évolutions.

Ce qui change

La dénomination

Selon la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des Conseillers départementaux, des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires, **les élections départementales remplacent les élections cantonales** et désignent les membres du Conseil départemental (nouveau nom de l'assemblée dirigeant le département en remplacement de la précédente appellation de Conseil général).

Les cantons

Les cantons ont été redécoupés au nom d'un rééquilibrage démographique. La règle appliquée a été la suivante : la population d'un canton ne doit être ni supérieure ni inférieure de plus de 20 % à la moyenne des cantons du département. Le nombre

de cantons a été divisé par deux, passant d'environ 4 000 à environ 2 000, sur le territoire national. Le Val-de-Marne comprend **25 cantons** dans le nouveau découpage. Le canton de Charenton a changé de configuration. Auparavant limité à Charenton et à Saint-Maurice, il englobe également désormais Joinville-le-Pont et une partie de Nogent-sur-Marne. C'est le canton n°5 du département.

Les conseillers départementaux

Alors qu'on ne renouvelait que la moitié des Conseillers généraux tous les trois ans par roulement, les Conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité tous les 6 ans. Les Conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015. Les nouveaux élus remettront tous leur mandat en jeu en même temps, en 2021. Le mode d'élection des Conseillers départementaux est également modifié. Deux Conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au

scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours. **Les candidats se présenteront en binôme composé d'une femme et d'un homme.** C'est donc un **"ticket"** à deux noms qui sera élu, mais chaque conseiller exercera ensuite son mandat de façon distincte.

Cette disposition vise à poursuivre l'**objectif de parité** qui avait commencé à être mis en œuvre depuis la loi du 31 janvier 2007, disposant que les suppléants devaient être de sexe opposé à celui du candidat. Toutefois les femmes ne représentaient toujours que moins de 20% des Conseillers généraux.

Pour être qualifié pour le second tour, le binôme devra recueillir un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des inscrits. Ce binôme pourra être élu dès le 1^{er} tour s'il recueille plus de 50% des suffrages exprimés représentant au moins 25 % des inscrits.

Ce qui reste identique

Qui peut voter ?

Seuls les électeurs de nationalité française **inscrits sur les listes électorales** peuvent voter lors du scrutin contrairement aux élections européennes ou municipales.

Jusqu'à quelle heure peut-on voter ?

A Charenton, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Quelles pièces sont nécessaires pour voter ?

Une simple pièce d'identité est nécessaire (Carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport en cours de validité). Il est à noter que cette année, il ne sera pas procédé à un envoi en nombre de cartes électorales, seuls les nouveaux inscrits en recevront une. Vous pouvez donc venir voter avec **la même carte électorale** que vous avez utilisée pour les derniers scrutins en date (élections municipales et européennes).

Si vous ne la retrouvez pas, ce n'est pas grave. Cette pièce n'est pas obligatoire pour voter, elle vous indique par contre dans quel bureau aller voter. Nous vous présentons ci-dessous la liste des bureaux de vote situés à Charenton et leur répartition par quartier. En cas de doute sur votre bureau de vote, vous pouvez appeler le 01.46.76.46.50 y compris le jour du scrutin.

Comment voter par procuration ?

Vous venez de vous rendre compte que vous ne serez pas à Charenton le 22 mars et vous ne voulez pas manquer cette élection ? Pas de panique, le vote par procuration est justement prévu pour ce genre de situation ! Vous pouvez vous rendre au **Tribunal d'Instance** (48, rue de Paris - Tél. 01.43.53.62.30, du lundi au vendredi de 9h à 16h30, sauf le mercredi : de 9h à 12h30 et de 13h à 16h) ou au **Commissariat de police** (26, rue de Conflans Tél. 01.43.53.61.20, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h) en étant muni d'une pièce d'identité et des renseignements concernant **votre mandataire** qui devra être inscrit sur les listes électorales de Charenton (mais pas forcément dans le même bureau de vote) et qui votera en votre

nom (mais ne pourra disposer que d'une seule procuration pour un électeur Charentonnais). Le mandant doit donner nom, prénom, date et lieu de naissance du mandataire. **Une forte relation de confiance** est recommandée entre les deux parties afin d'être sûr de la sincérité du vote. Le mandataire recevra un courrier de la Ville lui confirmant l'officialisation de la procuration et l'adresse du bureau de vote. Plus vous vous y prendrez tôt et moins il y aura d'attente. Alors si vous avez déjà pris votre décision, allez-y dès à présent !

Comment aller voter

si on a des difficultés à se déplacer ?

Les plus de 62 ans ayant des soucis de mobilité peuvent appeler le service Retraités au 01.45.18.36.33 pour bénéficier du dispositif "bus services". ■

Le saviez-vous ?

Dans une élection, il ne peut pas y avoir de candidats concurrents déclarés vainqueurs ex-aequo. Aussi pour ce scrutin en cas de stricte égalité entre deux binômes au second tour, c'est le "ticket" comportant le candidat le plus âgé qui sera déclaré vainqueur !

LISTE DES BUREAUX DE VOTE

BUREAU N° 1
Espace Toffoli
12, rue du Cadran

BUREAU N° 2
Hôtel de Ville
48, rue de Paris

BUREAU N° 3
Ecole maternelle 4 Vents
24, rue Gabriel Péri

BUREAU N° 4
Réfectoire Aristide Briand B
1bis, avenue Jean Jaurès

BUREAU N° 5
Ecole Aristide Briand B
2, place Aristide Briand

BUREAU N° 6
Ecole Aristide Briand A
2, place Aristide Briand

BUREAU N° 7
Ecole Aristide Briand A
4, rue Anatole France

BUREAU N° 8
Ecole maternelle Conflans
26, rue de Conflans

BUREAU N° 9
CES La Ceresaie
19, rue de la Ceresaie

BUREAU N° 10
CES La Ceresaie
19, rue de la Ceresaie

BUREAU N° 11
Ecole élémentaire Valmy
3, rue de Valmy

BUREAU N° 12
Ecole maternelle Valmy
2, rue de Valmy

BUREAU N° 13
Ecole maternelle Port aux Lions
4, rue du Port aux Lions

BUREAU N° 14
Ecole maternelle Port aux Lions
4, rue du Port aux Lions

BUREAU N° 15
Ecole maternelle Ceresaie
4, rue des Bordeaux

BUREAU N° 16
Ecole élémentaire Robert Desnos
1, rue Robert Grenet

BUREAU N° 17
Ecole maternelle Valmy
2, rue de Valmy

BUREAU N° 18
Ecole élémentaire Pasteur
1, rue Jean Moulin

BUREAU N° 19
Espace Toffoli
12, rue du Cadran

BUREAU N° 20
Ecole élémentaire Pasteur
1, rue Jean Moulin



RUE DE PARIS SEMI-PIÉTONNE

Une opération de redynamisation

Lors de la réunion publique qui s'est tenue le 20 janvier dernier à l'Espace Toffoli, le Maire, Jean-Marie Brétillon, a annoncé un projet d'aménagement pour poursuivre la requalification du tronçon semi-piéton de la rue de Paris. Zoom sur cette opération qui débutera au cours du mois d'avril.

Création de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) Gabrielle d'Estrées, reconstruction de l'école des 4 Vents, implantation d'un programme immobilier qualitatif, opération "Cœur de ville"... autant de projets qui n'ont pas manqué de revaloriser le centre-ville de Charenton ces dernières années. Pour parachever ce projet global de quartier, la Ville a décidé de procéder prochainement à la réhabilitation du square Jean Mermoz et d'apporter une nouvelle dynamique de valorisation de la rue de Paris semi-piétonne.

Une réflexion partagée

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) lancée en 2007, comme une première étape, aura permis à bon nombre de propriétaires et de bailleurs d'entreprendre des travaux d'amélioration de leurs immeubles et donc d'embellir ce tronçon de rue. Le changement

de sens de circulation, ensuite, a rendu cette voie plus accessible et agréable aux piétons. C'est maintenant une nouvelle opération, fruit d'un travail de techniciens mais aussi de concertation avec des commerçants du secteur, qui va être entreprise, courant avril, et qui devrait s'achever en mai.

Priorité aux piétons et à l'accès aux commerces

La priorité de ce projet consiste à réaffirmer le caractère piétonnier de cette voie ce qui signifie faciliter et sécuriser leurs déplacements, mais également leur permettre un accès aisé aux commerces. Pour ce faire, un panneau sera mis en place à l'entrée de la rue indiquant qu'il s'agit d'une zone partagée mais aussi que les véhicules de plus de 3,5 tonnes ont interdiction d'y circuler et, enfin, que les livraisons n'y sont autorisées qu'entre 6h et 12h. Ce dernier point devrait éviter les embouteillages dans cette petite voie où le dépassement n'est pas possible.

Valorisation des parkings à proximité

Par ailleurs, partant du postulat qu'aux abords de cette rue, les usagers et riverains peuvent se garer dans 2 parkings souterrains (rue de la Mairie et avenue de Lattre de Tassigny) dont le tarif est 1 € par heure, donc inférieur à celui pratiqué dans les rues de Charenton, et d'un parking public situé à proximité, rue de l'Abreuvoir, le stationnement sera interdit sur la quasi-totalité de la voie. 6 places seront toutefois aménagées à hauteur de la place de Valois. Celles-ci seront équipées, à la demande des commerçants, du même système de bornes limitant la durée du stationnement à 15 minutes gratuites que dans le Cœur de ville. Une place pour les personnes à mobilité réduite sera aménagée, quant à elle, à hauteur de la place de Valois.

Stationnement des 2 roues réglementé

Le stationnement anarchique des 2 roues est une problématique que les commerçants de cette rue ont souvent signalée comme un facteur néfaste au bon accès de leurs boutiques et à la visibilité de leurs vitrines par les passants. C'est pourquoi, 4 parkings 2 roues seront aménagés à différents endroits de la voie. Les conducteurs de ces véhicules seront tenus d'y stationner sous peine d'être systématiquement verbalisés.

L'amende encourue pour cette infraction est de 35 euros et peut être adjointe d'une demande d'enlèvement du 2 roues si celui-ci obstrue l'entrée d'un commerce ou embarrasse le cheminement des piétons.

Grâce à ces aménagements encadrant plus précisément que par le passé le stationnement de l'ensemble des véhicules, la totalité du côté pair de la rue sera réservée au seul usage des piétons ; et pour s'assurer de rendre impossible tout stationnement illégal tout en embellissant ce quartier, des potelets et des jardinières hors sol seront disposés de part et d'autre de la voie. ■



SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Charenton maintient son calendrier



En septembre 2014, la Ville vous informait que l'Etat, à travers la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, avait instauré une obligation réglementaire de surveillance de la qualité de l'air et de son bon renouvellement dans les structures recevant des mineurs.

Un calendrier strict, débutant dès janvier 2015, avait alors été imposé aux collectivités pour la mise en place du dispositif dans les établissements d'accueil collectif recevant des enfants de moins de 6 ans.

Le Gouvernement a repoussé ce dispositif jusqu'en 2018. Pour autant, la Ville soucieuse du bien être des plus jeunes Charentonnais, a décidé de maintenir le calendrier initial et de confirmer sa décision d'élargir ce diagnostic aux accueils de loisirs, aux structures Petite enfance, aux maternelles et aux écoles élémentaires.

Pour rappel, cette opération a un coût porté par la collectivité s'élevant à hauteur de 45 000 euros.



Le saviez-vous ?

Au 1^{er} janvier 2015, Charenton compte 30 522 habitants contre 29 923 habitants selon le recensement INSEE 2014.

NUISANCES

Non, les rats sauvages ne sont pas des animaux de compagnie !

Comme *Charenton magazine* vous le précisait dans son numéro de février 2014, la Ville se mobilise pour **maîtriser les populations de rongeurs** sur son territoire en doublant ses campagnes de dératisation (4 par an). A titre d'information, la dernière a été réalisée en février dernier. Pour autant, cette nuisance perdure et le maintien de cette problématique est en grande partie due au dépôt volontaire ou non (locaux poubelles non clos, sacs d'ordures mal entreposés, etc.) d'aliments dont ces nuisibles sont particulièrement friands.

La Ville se voit donc contrainte d'en appeler à la responsabilité et au civisme des habitants quitte à **verbaliser les contrevenants**. En effet, l'Arrêté préfectoral n° 85-515 du 26 février 1985 fixant les dispositions du Règlement Sanitaire du Val-de-Marne souligne que les propriétaires, bailleurs sociaux et syndicats sont tenus de prendre toute mesure susceptible d'empêcher la pullulation des nuisibles et qu'il est, par ailleurs, **formellement interdit de jeter ou déposer toute nourriture susceptible de les attirer**. ■



PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique

Par arrêté n° 15.058 en date du 12 février 2015, le Maire de Charenton-le-Pont a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Celle-ci porte essentiellement sur les points suivants : la création d'une nouvelle zone de plan masse UM2, au préalable située en zone UAb, complétée par l'étude paysagère, urbaine et environnementale et des modifications diverses dans les autres zones du règlement, la décision d'appliquer l'ordonnance du 3 octobre 2013 relative au développement de la construction de logements, la suppression de la notion de C.O.S. conformément à la loi A.L.U.R., les compléments dans le titre I, dispositions générales et définitions et les modifications de l'annexe I, emplacements réservés et servitudes d'équipements.

Monsieur Alain Charliac a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Joël Chaffard en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, par le Tribunal administratif de Melun.

L'enquête se déroulera au service urbanisme - 49, rue de Paris, 1^{er} étage, du 16 mars 2015 au 17 avril 2015 inclus, tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, et exceptionnellement les samedis 21 mars et 28 mars de 9h à 12h où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire-enquêteur en Mairie siège de l'enquête.

Le public pourra consulter les informations relatives à l'enquête et communiquer ses observations sur le site Internet de la ville www.charenton.fr ou enqueteplu@charenton.fr ■

Le commissaire-enquêteur recevra au service Urbanisme, les samedis 21 mars et 28 mars 2015 de 9h à 12h et le mercredi 8 avril et le vendredi 17 avril 2015 de 14h15 à 17h15.

PATRIMOINE DE LA VILLE

Aux petits soins pour nos horloges

Dans la nuit du samedi 28 et du dimanche 29 mars, nous passerons à l'heure d'été. Il nous faudra alors avancer d'une heure nos montres et pendules. C'est aussi l'occasion de se pencher sur une mission méconnue de la Ville : **l'entretien de ses horloges**.

Elles sont 11 au total, toutes différentes, de tous les styles, de toutes les époques, mécaniques, numériques... mais toutes ponctuent inéluctablement la vie sur notre territoire. Complices de nos rendez-vous, signal de la fin des cours pour les enfants ou simple repère rassurant, ces petites mécaniques se doivent de rouler avec précision. C'est pourquoi la Ville procède, deux fois par an à l'occasion des changements d'heure, à des opérations de maintenance préventives et correctives. De cette manière, les Charentonnais ne perdent jamais une minute et les horloges datant du XIX^e ou du début XX^e, comme celles de l'Eglise, de l'Hôtel de Ville ou encore de la cour intérieure de l'école Aristide Briand installée en 1890, continuent à faire leur œuvre dotées de tous les atouts que les nouvelles technologies mettent aujourd'hui à notre disposition.

Au cours du printemps prochain, ce sera au tour de l'horloge monumentale de l'école Briand de faire l'objet d'une restauration. Après une première intervention qui avait permis de **moderniser le système du cadran** donnant sur les rues de Paris et Anatole France et ainsi de synchroniser les 4 versants, les techniciens vont s'attacher au mécanisme des 3 autres pendules. Ils auront également pour mission de **restaurer l'éclairage des cadrans et des aiguilles**. Cette opération est doublement judicieuse : d'une part le remplacement des "fluos" haute tension par des leds plus résistants permettra de limiter les interventions périlleuses et coûteuses eu égard à la hauteur de l'édifice et, d'autre part, ces diodes étant garanties basse consommation, elles respecteront davantage l'environnement et seront moins gourmandes en énergie. Cette opération, techniquement nécessaire et requise par certains riverains, représente pour la Ville un investissement d'environ 20 000 euros. ■



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le très haut débit pour tous

Le déploiement des réseaux de nouvelle génération à très haut débit, principalement à partir de la fibre optique, représente un enjeu majeur pour notre pays tout entier. Lancé au printemps 2013, le Plan France Très Haut Débit vise à couvrir intégralement le territoire en très haut débit d'ici à 2022, en donnant la priorité au déploiement de réseaux de fibre jusqu'à l'abonné (FttH pour "Fiber to the Home").

C'est dans ce cadre que la Ville a rencontré, le 28 janvier dernier, les représentants de l'opérateur Orange. Un rapide état des lieux a permis de déterminer que beaucoup de chemin avait été fait sur Charenton. En effet, depuis 2012, 100% des logements sont **adressables**¹ et 44% **raccordables**². La couverture **horizontale**³ est donc tout à fait satisfaisante sur notre territoire ; mais il reste encore à faire pour atteindre tous les utilisateurs finaux, que ce soit dans le parc privé comme celui des logements sociaux.

Aussi, après avoir démarré dans les zones les plus denses, c'est une opération de déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements les moins denses (immeubles de

moins de 12 logements et pavillons) qui va être lancée, plaçant ainsi Charenton parmi les 5 premières villes du Val-de-Marne à s'impliquer dans une telle démarche. Il s'agit donc là d'une très bonne nouvelle pour ceux parmi les Charentonnais qui, bien qu'aux portes de Paris, ne pouvaient encore bénéficier d'un débit suffisamment élevé.

Pour rappel cependant, pour pouvoir profiter de la fibre dans un immeuble collectif, il est nécessaire que le "Principe de la Fibre" ait été préalablement adopté en assemblée générale. Si ce n'est déjà fait, ce point doit donc impérativement être inscrit à l'ordre du jour de votre prochaine AG.

Renseignements sur www.arcep.fr (rubrique "Grands dossiers", puis "La Fibre") ■

¹ Un logement est dit **adressable** lorsque la fibre optique est accessible au niveau de la rue après l'installation par l'opérateur des armoires de rue (ou Point de Mutualisation de Zone – PMZ).

² Un logement est dit **raccordable** lorsque la fibre optique est dans le logement collectif ou au point de branchement le plus proche du logement individuel.

³ Le déploiement dit **horizontal** consiste à tirer des câbles sous la voirie communale tandis que le déploiement dit vertical concerne le raccordement des appartements

OUVERTURE

Kid'S cool ouvre ses portes

Une nouvelle structure est apparue dans le paysage charentonnais, depuis le 16 février dernier ! **Le multi-accueil (crèche) Kid'S cool accueille, dans ses locaux d'une surface de 250 m², les petits de 10 semaines à 3 ans.** Spécialisé dans la création et la gestion de structures d'accueil petite enfance, Kid'S cool se donne pour objectif principal de donner une réponse satisfaisante pour les futurs parents et parents de jeunes enfants en proposant un mode de garde de qualité. **Ce multi-accueil inter-entreprises dispose de 25 berceaux,** répartis en deux sections, les enfants "non marcheurs" et les "marcheurs". Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, cet établissement propose un accueil au plus près des besoins des familles. Il s'efforce, en effet, d'accompagner les parents en proposant des temps de discussions et de rencontres avec les professionnelles ou en mettant à leur disposition "Actu' kids", un magazine bimestriel qui rend compte des activités (peinture, jeux, musique, ateliers de motricité) des enfants au sein de la structure. Les petits usagers vont pouvoir grandir et s'éveiller en toute sécurité dans ce multi-accueil qui est le 10^e du groupe Kid'S cool. Les deux créateurs, Gabriel Ben David et Jonathan Cyrot, se réjouissent de cette nouvelle aventure et sont fiers de tout mettre en œuvre pour l'épanouissement des enfants. ■

Kid'S cool - 3, rue Labouret - Tél. 01.84.16.49.63 - Site www.kidscool.fr



PETITE ENFANCE

Ouverture du RAM de Charenton

Le Relais Assistants Maternels (ou RAM) de Charenton a ouvert ses portes le 17 février dernier. Il se veut un lieu d'animations, de rencontres et d'échanges, mais aussi d'informations pour les familles, parents et enfants, pour les assistants maternels et pour les gardes à domicile. Le jardin d'éveil est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15, les après-midi étant réservées aux entretiens individuels (sur rendez-vous) et/ou au jardin d'éveil du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Réservation obligatoire par téléphone ou par mail. ■

Deux journées "portes ouvertes" auront lieu le vendredi 13 mars de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h et le samedi 14 mars de 9h à 13h.

RAM de Charenton - 21bis, rue des Bordeaux

Tél. 01.71.33.51.38 - Mail. ram@charenton.fr



RAPPEL

Réunion petite enfance pour les futurs parents

Le lundi 16 mars prochain, à 14h, la Ville organise une réunion d'information à destination des futurs parents. Cette rencontre permettra à tous ceux qui s'interrogent sur les différents modes de garde de rencontrer des responsables des multi-accueils, de la crèche familiale, des multi-accueils privés et des modes de garde individuels afin de mieux comprendre les caractéristiques de chacun d'entre eux. Cela permet de rencontrer des professionnels de la petite enfance et de poser des questions avant de faire son choix. Pour bénéficier de toutes ces informations, les futurs parents peuvent donc **s'inscrire avant le 11 mars** au 01.71.33.51.34. ou par courriel : petiteenfance@charenton.fr.

Cette réunion se tiendra dans la salle du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville. ■



UNE JONQUILLE POUR CURIE

Ensemble, faisons fleurir l'espoir

Depuis 2005, à chaque printemps, l'Institut Curie invite le public à faire fleurir l'espoir contre le cancer autour du symbole de la jonquille. La jonquille est en effet l'une des premières fleurs à reflourir au printemps, après les rigueurs de l'hiver : un symbole fort pour les millions de personnes touchées de près ou de loin par la maladie.

Du 17 au 22 mars prochains, l'Institut Curie organise de nombreuses manifestations partout en France pour fédérer et inciter toujours plus à **manifestar son soutien à la lutte contre le cancer**. Les chercheurs et les médecins ont besoin, plus que jamais, de la mobilisation du plus grand nombre pour continuer à mener leurs programmes de recherche innovants, synonymes d'espoir et de guérison. A Paris, c'est sur le parvis de la gare Montparnasse et place du Panthéon que les actions auront lieu, conjuguant animations, stands et surprises. **Une course au cœur de la capitale sera également organisée le dimanche 22 mars, au pied du pont de l'Alma, avec plusieurs parcours de 2, 5 ou 10 km.** ■



obsession : séduire Sandra Valenti, la plus jolie fille d'Aix-en-Provence et, à ses yeux, la plus jolie fille du monde. Aujourd'hui, il lui faut un plan infallible pour pouvoir enfin l'aborder. Il décide de s'adjoindre les services d'Antoine Chamoine qui presque 20 ans auparavant, a séduit Monica, la mère de Sandra. ■

Rediffusion à la Résidence Jeanne d'Albret
le mardi 24 mars à 15h

SERVICE RETRAITÉS

Découvrez le ciné-club de Portier !

Régulièrement, le service Retraités organise des projections au Centre Alexandre Portier. La prochaine séance aura lieu **jeudi 19 mars, à 14h30** au 21 bis, rue des Bordeaux (3^e étage). Le film est suivi d'un échange autour d'un verre. La participation financière est de 3,20 € (ou une carte de 8 entrées au prix de 21,40 €).

"Fiston" de Pascal Bourdiaux avec Kev Adams, Franck Dubosc, Nora Arnezeder (1h42)

Depuis qu'il a 7 ans, Alex n'a qu'une

EHPAD

L'accueil de jour ouvre ses portes

L'Ehpad de Charenton trouve son rythme de croisière après son ouverture il y a quelques mois. Une nouvelle directrice y officie désormais et *Charenton magazine* l'a rencontrée.



3 QUESTIONS À CHRISTELLE FONTES

Directrice de la résidence
Gabrielle d'Estrées

Charenton Magazine :

L'Ehpad va bientôt ouvrir un accueil de jour. En quoi cela consiste-t-il ?

Christelle Fontes : Nous allons en effet ouvrir, à partir du 1^{er} avril, un accueil de jour dans notre établissement. Il s'agit d'un mode d'accompagnement où les personnes sont accueillies de 9 h à 17h dans un lieu dédié spécifiquement à cet accueil. Chacune d'entre elles bénéficie d'un accompagnement individualisé et est invitée à participer à des activités visant à la stimuler et à maintenir leur autonomie.

Charenton Magazine :

A qui cela s'adresse-t-il ?

CF : La capacité de l'accueil de jour est de 6 places. Cela s'adresse aux personnes qui sont encore en famille et qui rencontrent des difficultés au quotidien. Ce dispositif permet aussi aux aidants de la personne âgée de profiter de moments de répit.

Charenton Magazine :

Comment peut-on poser sa candidature ?

CF : Il faut pour cela venir s'adresser directement auprès de notre structure pour retirer un dossier de candidature. Ensuite, le comité de direction étudie les différents éléments et arbitre sur l'avis à donner.

Résidence Gabrielle d'Estrées
26, rue Gabriel Péri
Tél. 01.45.18.22.00.

COMITÉ DE JUMELAGE

Section Grande-Bretagne

Tous mobilisés pour le Crunch 2015 ! **Samedi 21 mars**, comme chaque année (ou presque) depuis 1906, la France rencontre l'Angleterre sur un terrain de rugby. Cette fois, le match a lieu au mythique stade de Twickenham, dans le cadre du tournoi des VI nations. Le Jumelage Charenton-Trowbridge vous propose de regarder ensemble cette compétition appelé **"Crunch"**. Amateurs de rugby, ce moment est placé sous le signe de convivialité et promet d'être un incontournable toujours fort en émotions. Alors venez habillés aux couleurs de la France ou de l'Angleterre au café/restaurant l'Imprévu situé au 89, rue de Paris dès 16h30. Le match est à 17h. Il n'est pas nécessaire de réserver.



Section Israël

La section Israël organise une conférence à l'Espace Toffoli, **le mercredi 1^{er} avril prochain à 20h**.

Cette rencontre, qui fait suite au sujet développé par Ariane Bendavid en mars 2014, s'intitule "Renaissance nationale juive".



Toutes sections

L'assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu **le mercredi 8 avril à 19h30** à l'espace Toffoli.

Cette réunion abordera, entre autres, le bilan moral et financier de l'association et les projets de la saison 2015. ■

FORMATION

Un appui technique pour les associations

Conscience de la forte demande de la part des associations en matière de formation, la Ville met régulièrement en place des soirées thématiques. Dernièrement, elle a ainsi proposé aux bénévoles de plusieurs associations œuvrant pour le sport, le social et la culture des formations sur deux sujets majeurs, à savoir le budget prévisionnel et les mécanismes à respecter pour mener une réunion, qu'elle soit petite ou grande. ■



CROIX ROUGE FRANÇAISE

Apprendre les gestes qui sauvent



Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en France, 20 000 personnes meurent par an des suites d'un accident domestique. Or, selon le président de la Croix-Rouge Française, Jean-Jacques Eledjam, il y aurait moins de 20 % des Français formés aux premiers gestes de secours.

Il en faudrait absolument au moins une par foyer ! L'association bénéficie pourtant d'une bonne visibilité et tout le monde connaît son champ d'action (secourisme, formation, maraude...), mais il reste néanmoins un important travail de

sensibilisation à mener. Très simplement, chacun peut s'inscrire à un week-end de formation et ainsi **apprendre les techniques qui peuvent sauver des vies** et acquérir les bons réflexes.

La section Charenton / Saint-Maurice organise des sessions de formation (PSC 1) les week-ends des 28 et 29 mars, des 11 et 12 avril ainsi que des 30 et 31 mai, de 13h30 à 18h30. La participation financière s'élève à 60 € pour les 2 jours. En outre, l'association rappelle qu'un vestiaire enfants (jusqu'à 8 ans) est ouvert au sein de son local, au 91, rue du Petit Château, chaque 2^e mercredi du mois de 14h à 16h. ■

Courriel : ul.charentonlepont@croix-rouge.fr

SOLIDARITÉ

Voir Cendrillon au cinéma pour aider la recherche

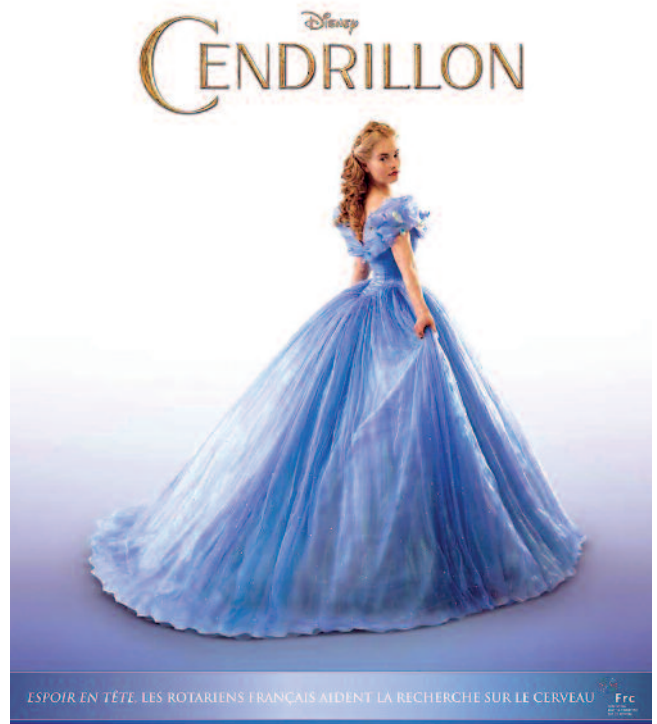
Depuis 10 ans, le Rotary organise "Espoir en tête", une collecte d'envergure nationale qui permet de soutenir financièrement la recherche sur le cerveau. Les maladies du cerveau constituent, en effet, un enjeu de santé et de société majeur : financer la recherche est donc **essentiel pour comprendre les mécanismes du système nerveux central et mettre au point des traitements efficaces**.

Le principe d' "Espoir en tête" consiste en une projection en avant-première de *Cendrillon*, une reprise du chef d'œuvre d'animation créé en 1950 par Disney par des personnalités prestigieuses du monde du cinéma : Kenneth Branagh (réalisateur), Lily James (*Cendrillon*), Richard Madden (le Prince), Cate Blanchett (la marâtre) et Helena Bonham Carter (la marraine fée).

En achetant une place de cinéma à 15 €, le spectateur fait une bonne action, puisque 8 € sont ensuite reversés à la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC). Partout en France, des salles de cinéma vont ouvrir leurs portes aux familles venues passer un agréable moment et, dans le même temps, soutenir la recherche. A l'occasion du 10^e anniversaire de cette manifestation, le Rotary club de l'Est Parisien donne rendez-vous aux Charentonnais **le mardi 17 mars prochain**, à 20h30 au cinéma Pathé Quai d'Ivry, au 5 rue François Mitterrand, à Ivry-sur-Seine. ■

Gageons que ce film fera le bonheur de toute la famille et permettra à chacun d'associer divertissement et bonne action !

Réservez dès à présent vos places auprès de Jean-Pierre Magnet - Tél. 06.07.69.00.66.



ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Cultures du cœur a besoin de bénévoles



L'association Cultures du cœur agit depuis plus d'une dizaine d'années sur le Val-de-Marne. Elle a pour but de lutter contre l'exclusion et d'agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies, en facilitant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Pour répondre à cet objectif, **elle contracte des partenariats avec les opérateurs culturels et sportifs du département**. De cette manière, les personnes suivies par les secteurs sociaux, éducatifs et médicaux d'accéder aux spectacles et manifestations qu'ils organisent.

Aujourd'hui, l'association est partenaire avec plus de 300 structures sociales réparties sur 42 communes du Val-de-Marne ainsi que 120 partenaires culturels et sportifs. Elle souhaite créer un pôle de bénévoles sur Charenton et plus généralement dans tout le département afin de soutenir toujours plus de personnes défavorisées : **elle recherche donc des personnes désirant consacrer un peu de leur temps** pour animer des ateliers "culture et sport" ou préparer et réserver les places des sorties le soir ou le week-end. Quelques heures par mois, ces personnes apporteront les repères nécessaires pour que ces sorties soient véritablement un moment de découverte et de plaisir.

Emmanuel Jorry, le président de Cultures du cœur 94 précise que *"le bénévolat, c'est l'histoire d'une rencontre entre un individu, ses compétences et ses valeurs avec une association porteuse de projet pour la société d'aujourd'hui et de demain."* ■

Cultures du cœur - Tél. 01.56.32.05.04 - Courriel. cdc94@culturesducoeur.org

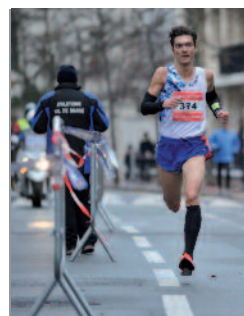
Renseignements : www.cdc94.free.fr/devenirbenevole.html

ATHLÉTISME

31^e édition des Foulées charentonaises

Le 15 février dernier, ce ne sont pas moins de **2 800 coureurs** qui se sont élancés dans les rues de Charenton et dans le Bois de Vincennes à l'occasion des Foulées charentonaises.

Malgré l'effort et le froid, tous ont su garder le sourire lors de ce beau moment qui réunit petits et grands dans un esprit à la fois sportif et chaleureux. Saluons Frédéric Gilbert et Chadia Boumahdi, respectivement arrivés premiers masculin et féminin dans cette course si exigeante. ■



2^E ÉDITION DE LA LIONS' CUP

Tournoi international U15 : une compétition de haut niveau !

Après le succès de la Lions' Cup l'an passé, la Saint Charles organise la 2nde édition de cette compétition à Charenton pendant le week-end de Pâques. Cette année, la compétition se déroulera sur 3 jours, du samedi 4 avril au lundi 6 avril et accueillera 6 équipes de basket (4 étrangères, 2 françaises) dans la catégorie U15 Masculins (2000-2001). Durant les 2 premiers jours du tournoi, les jeunes joueurs âgés de 14 et 15 ans prendront part aux matches de poule. A l'issue de ces rencontres, les équipes connaîtront leurs adversaires du lundi qui permettra d'établir le classement général du tournoi.

Les jeunes joueurs auront également le plaisir de participer à une visite culturelle de Paris le dimanche matin, ce qui leur permettra de partager tous ensemble un moment de convivialité en plus de leur passion.

Rendez-vous les 4, 5 et 6 avril prochain pour assister à cette manifestation gratuite et unique en Ile-de-France.

Venez nombreuses et nombreux découvrir les talents de demain lors de ce rendez-vous de basket-ball exceptionnel. ■



TENNIS DE TABLE

Charenton vs Weissenborn

Dans le cadre de l'ITT Intercup (Coupe d'Europe), le club de Tennis de table de Charenton reçoit un club allemand (Weissenborn) le **dimanche 8 mars** prochain, à 15h pour les 8^e de finale. La rencontre se faisant en public, les spectateurs sont invités à venir encourager leur équipe favorite. ■

Complexe sportif Nelson Paillou - avenue Jean Jaurès

CNMC

La passion en héritage

C'est un club familial et convivial. Le plus souvent, c'est comme une évidence : on y apprend à nager, puis on nage et enfin on transmet à son tour la pratique de la natation. Au cercle des nageurs de la Marne, autrement appelé le "CNMC", beaucoup savent que l'histoire du club remonte à 1925. Depuis toutes ces années, des générations entières de Charentonnais ont fait leurs armes d'abord dans la Marne, puis dans le bassin du complexe Télémaco Gouin. L'actuel président, Nicolas Marischaël, a ainsi vu son père, mais aussi son grand-père, porter les couleurs du club avec passion. Aujourd'hui, avec la forte implication du directeur, Toma Tomov, mais aussi du nouveau manager, Grégoire Andrieux, ils font évoluer le club avec rigueur et dynamisme. Désormais, ce sont près de 600 adhérents qui viennent s'entraîner régulièrement. Ils sont âgés de 6 à 77 ans et partagent les valeurs du sport et celles de l'amitié. Ici, chacun apprend, progresse et s'épanouit. Trois disciplines sont enseignées : la natation, l'aquagym et le waterpolo. Les poloïstes du CNMC rencontrent bientôt l'équipe de Givors et le match est ouvert au public : aussi, si vous voulez vous "immerger" dans cette ambiance à la fois vive et tonique, soyez au rendez-vous le **samedi 21 mars à 20h30** dans les gradins du complexe Télémaco Gouin ! ■

ARCHITECTURE

Une maison démontable qui séduit

L'entreprise charentonnaise Univers et Conseil est une SCOP (société coopérative de production) constituée de deux architectes, Aline Maréchaux et Pascal Colné. Tous deux ont développé un concept rare et innovant, la maison écologique en bois, montable et démontable en 10 jours. D'une surface de 40 m², constituée d'éléments modulaires, cette habitation peut accueillir une famille de quatre personnes. Ce type de logement,

qui s'inscrit de façon très pertinente dans le champ de l'économie sociale et solidaire, vient d'être distingué par deux importants prix. Ainsi, depuis le 16 décembre dernier, Univers et Conseil est **lauréat du Prix des Eco-acteurs du Val-de-Marne**. Le mois dernier, lors d'une soirée intitulée "Ces entrepreneurs qui (ré)inventent l'avenir", Aline Maréchaux et Pascal Colné **ont suscité l'intérêt du réseau Entreprendre 94**, sur leur construction économique qui offrira bientôt une grande variété d'usages pérennes ou temporaires, comme par exemple pour abriter de façon temporaire des personnes en situation de grande précarité. ■

Plus de renseignements sur www.univers-conseils.com



PEINTURE

Colorine renaît de ses cendres



L'équipe de Colorine est composée de 9 professionnels aguerris, avec à sa tête un homme de poigne, Yves Hadjadj. Ensemble, ils ont très vite su réagir après l'incendie accidentel qui a ravagé leurs locaux de la rue de Conflans en décembre dernier. Colorine, entreprise familiale créée en 1946 spécialisée dans la distribution de peinture, est dorénavant installée au 8-10 de la rue Robert Schuman, près du lycée. Dans ce vaste local de 1 100m², se côtoient peintures, moquettes, papiers-peints, enduits et colles, produits décoratifs, matériels électroportatifs et quelques outils.

La particularité de Colorine ? S'adresser à la fois aux professionnels et aux particuliers. L'entreprise a d'ailleurs installé un showroom, afin de présenter une large gamme d'échantillons pour permettre aux clients de faire leur choix. Elle travaille, en effet, avec près de 250 fournisseurs afin de proposer une importante variété de produits. Quelques rayonnages proposent aussi des pinceaux et tubes de couleurs pour les artistes peintres. Amateurs et professionnels peuvent croiser leurs chemins dans ce grand magasin présent à Charenton depuis tant d'années. ■

Colorine - 8-10, rue Robert Schuman - Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 16h.

Tél. 01.43.68.58.48. - Mail. charenton@colorine.fr

BORYS BÂTIMENT

Rénovation et réparation, père et fils

Volodymyr et Borys travaillent en famille. Père et fils sont tour à tour électriciens, plombiers, carreleurs, peintres ou menuisiers. On l'aura compris : ils maîtrisent le sujet quand il s'agit de rénover ou réparer quelque chose dans une maison ou un appartement. Après une première prise de contact, ils établissent un devis, un planning et proposent leurs services en s'adaptant à vos attentes. Petits travaux comme la pose d'un placard ou une prise électrique supplémentaire ou importantes rénovations, ils interviennent avec sérieux et rapidité. Ils se déplacent 7 jours sur 7, 24h sur 24h : en cas d'urgence ou de panne majeure, vous pouvez faire appel à eux. ■

**Borys bâtiment - Tél. 06.24.70.34.75.
Courriel : borysbatiment@gmail.com**



SÉJOURS ÉTÉ**En route pour les vacances !**

Chaque année, la Communauté de communes organise des séjours d'été pour les jeunes du territoire, âgés de 6 à 17 ans. Fermez les yeux, imaginez la plage, le soleil et les enfants qui s'amuse... Que ce soit dit, l'été sera beau, l'été sera chaud !

**Les 6 - 12 ans pourront choisir un séjour parmi trois destinations :**

- Pleneuf Val André (Côtes-d'Armor) du 6 au 17 juillet, du 20 au 31 juillet, du 3 au 14 août

Le programme est dépaysant avec ce séjour en bord de mer, avec de la voile, des baignades, du cerf-volant. Une jolie initiation à l'ornithologie est aussi prévue !

- Cluzeau-Sigoulès (Dordogne) du 4 au 15 juillet

Ce séjour promet d'être décoiffant avec des activités de sports mécaniques (quad, moto) et un apprentissage au cirque.

- Saint-Julien-de-Crempe (Dordogne) du 4 au 15 juillet

Pour les amoureux de la nature, ce séjour comporte des randonnées équestres.

Les 12 - 14 ans auront le choix entre la mer ou la montagne !

- Arcachon (Gironde)

du 6 au 17 juillet,
du 20 au 31 juillet,
du 3 au 14 août

L'océan ne sera jamais loin dans ce séjour... avec des baignades, de la voile, du surf, un parc aquatique et encore la dune du Pilat.

- Valloire (Savoie) du 6 au 17 juillet

Le bon air des hautes cimes enchantera sans doute ceux qui choisiront ce séjour, avec des activités rafting, canoraft, hydrospeed, accrobranche et escalade.

Les 15 - 17 ans pourront aller à Ermioni, en Grèce,

du 5 au 18 juillet ou du 1^{er} au 14 août.

Les jeunes pourront visiter quelques sites culturels dans la péninsule de l'Argolide et profiter des joies de la mer.

Le programme détaillé de ce guide est consultable sur le site Internet de la ville.

Inscriptions : du lundi 13 au vendredi 17 avril de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 (fermé le mardi après-midi) auprès du service Enfance, 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80.

Il conviendra pour cela de se déplacer en personne (une famille ne peut inscrire une autre à sa place). Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. www.charenton.fr

AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE**C'est quoi l'entreprise ?**

Votre magazine de février s'était fait l'écho du partenariat entre la direction de l'Economie et de l'Emploi, le Club Gravelle Entreprendre et le lycée polyvalent Robert Schuman.

Le 29 janvier dernier, 22 professionnels du secteur privé et public sont venus à la rencontre de 200 élèves des secondes générales et technologiques du lycée.



Cette séance riche en échanges a permis aux élèves de dialoguer et de bénéficier de témoignages sur le monde du travail. Prochainement, ils iront par groupe de 4 à la rencontre des professionnels pour les "interviewer".

Si vous êtes commerçants, artisans, cadres ou chefs d'entreprises et souhaitez participer à ce dispositif, contactez la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.08 ou par courriel mbouteille@charenton.fr.

AGENDA

**Mardi 10 et jeudi 12 mars
de 14h à 17h**

Atelier de simulation
d'entretien d'embauche
8 places - sur inscription
12, rue du Cadran
Tél. 01.46.76.50.00
Courriel. eco@charenton.fr

**Jeudi 2 avril
de 8h30 à 10h**

Matinale du Club Gravelle Entreprendre
présentation de la société Docapost
12, rue du Cadran
Tél. 01.46.76.50.00
Courriel. eco@charenton.fr

LITTÉRATURE

Jacques Delorme : un accoucheur de mémoires



De nombreuses personnes arrivées à l'âge de la retraite se retournent sur leur passé et souhaitent laisser une trace de ce qu'ils ont vécu pour leur entourage, les années fortes de leur jeunesse ou de leur vie d'adulte sur un plan professionnel ou privé.

Il s'agit de faire profiter ses proches de son expérience, de ses succès et de ses échecs. Souvent, malheureusement, ce projet reste lettre morte, faute d'expérience de

rédaction ou faute d'un bon "accoucheur" en la matière. Aujourd'hui, Jacques Delorme propose à Charenton ses services de mémorialiste pour enfin franchir le pas et inscrire sur le papier ce témoignage qui pourra se révéler passionnant et instructif pour les nouvelles générations. Précisons qu'il s'agit d'un métier répertorié et donc d'une activité rémunérée selon un barème officiel.

Un homme à l'écoute des autres

Après des études littéraires et artistiques, Jacques Delorme a rédigé une trentaine d'ouvrages sur le bridge ainsi que des poèmes et des pièces de théâtre. L'expérience d'une parente centenaire, ayant décrit par ce biais de façon très vivante sa vie quotidienne dans les anciens quartiers du vieux Paris, lui a donné envie de proposer ce service au plus grand nombre. Au cours d'une ou plusieurs rencontres, il écoute ainsi le récit d'une vie et fixe le cadre de l'ouvrage, qui pourra faire de 20 à 200 pages, la diffusion étant en général restreinte au cercle familial. Selon ses propres termes *"Même si vous n'écrivez cette biographie que pour vous-même, parler de vous sans être interrompu vous fera justice et vous rendra heureux"*.

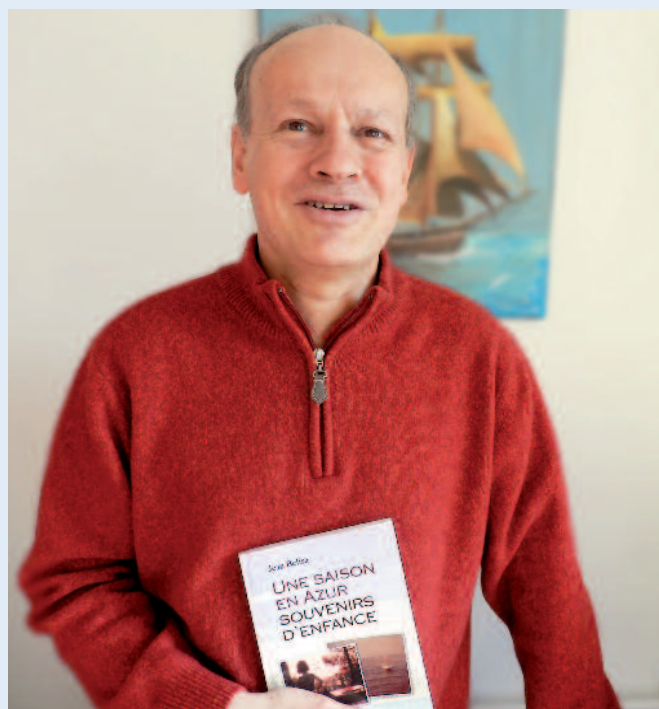
Jacques Delorme : 06.03.04.14.24.

Mail : jbridge.delorme@gmail.com

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Jean Belisa : des "souvenirs" bleu azur

Jean Belisa, résidant Charentonnais retraité de la finance, nous propose un récit singulier où se mêlent des souvenirs réels et imaginaires et où s'entrecroisent des personnages hauts en couleurs évoluant dans la France des années 60 jusqu'aux événements de mai 68. L'histoire est celle d'un petit garçon normand qui va être déraciné et "exilé" dans le midi dans un univers totalement inconnu et mystérieux. La découverte du sud est surtout pour lui celle de l'azur, couleur du ciel et de la mer, élément commun à l'ensemble des rencontres qui seront autant d'étapes sur son chemin de vie où il accompagnera la transformation de son pays. L'auteur nous raconte une histoire simple et profondément humaine où les souvenirs se dérobent et se modifient avec le temps.



Jean Bélisa "Une saison en azur souvenirs d'enfance"

Editions Amalthée. Ouvrage disponible sur le site de l'éditeur, ainsi que sur les réseaux Hachette, Fnac et Amazon.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Cérémonie du 19 mars

Depuis 2013, le 19 mars est devenu Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. **Aussi, jeudi 19 mars 2015 se déroulera une cérémonie au monument aux morts de Charenton, où un rassemblement est prévu dès 11h20.** Lors de la cérémonie sera lu l'ordre du jour du Général Ailleret du 19 mars 1962 et le message du secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants par Jean-Marie Brétillon, Président de la Communauté de Communes Charenton - Saint-Maurice, Maire de Charenton et Conseiller général du Val-de-Marne qui procédera à un dépôt de gerbe.

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de communes

MARS 2015

VENDREDI 6 MARS

20h : Ocho adelante

Soirée Cabaret : 16€ (entrée, assiette apéritive et un verre). Conte réaliste. Victime d'un AVC il y a huit ans, Georges Ross mime et danseur argentin, partage son rêve de revenir sur scène et témoigne de sa culture. De la danse classique au tango, il visite tous les styles avec du charme et beaucoup d'émotion...

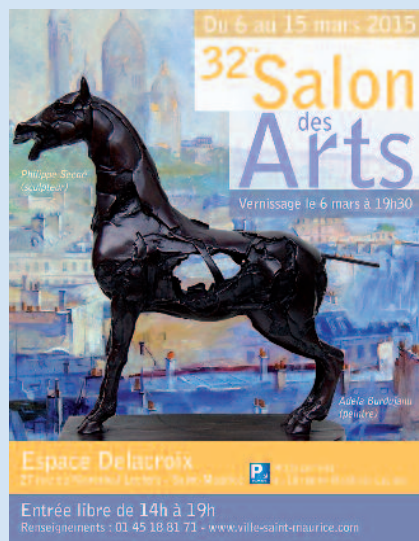
Autres séances le 7/03 à 19h30, le 8/03 à 17h.

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05

studiotheatrecharenton.org

Du 6 AU 15 MARS

Philippe Seené, sculpteur et Adèle Burdujanu, peintre seront les invités d'honneur du 32^e Salon des Arts de la ville de Saint-Maurice
Espace Delacroix - 27, rue du Maréchal Leclerc



SAMEDI 7 MARS

Croquis au musée...

Hélène Poisson vous propose de partir dessiner dans la Grande Galerie de l'Evolution le 7 mars. Autres séances, autres lieux : l'Institut du Monde Arabe (le 8/03), le Musée des Arts Forains (le 21/03) ou encore de le Musée de la Marine (le 22/03). De 14h à 17h30, laissez-vous guider ! 25€ la séance (+adh*) + entrée au Musée. Les ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76. assoc-alec@laposte.net

Du 10 MARS AU 18 AVRIL

Espace Art et Liberté

Vernissage le jeudi 12 mars à 19h

Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h

"Salon international du pastel"

Société des Pastellistes de France.



Exposition collective réunissant 30 des meilleurs pastellistes français. Des invités d'honneurs étrangers seront mis à l'honneur.

SAMEDI 14 MARS

20h30 : Double assassinat dans la rue Morgue



Théâtre, cirque, marionnettes. Tout public dès 14 ans. 34€, 23€, 15€, 11€. Durée 1h15. Texte d'Edgar Allan Poe, traduction de Charles Baudelaire. L'histoire se déroule à Paris au XIX^e siècle. Charles Auguste Dupin aristocrate déchu et le narrateur apprennent qu'un crime effroyable vient d'être commis : il n'y a ni mobile, ni même une explication plausible... Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00 - www.les theatres.fr

LES 14, 27 ET 28 MARS

Les Ateliers d'arts de Charenton proposent tous les mois à leurs élèves des stages variés : le 14/03, Yvette Dubault vous propose une journée de pratique d'émaux sur cuivre (9h30-17h : 55€ + adh*), le 27/03 loisirs créatifs avec Patricia Keruzoré (15h-18h : 22€), le 28/03 peinture acrylique sur tissu avec Angela-Maria De Los Rios (10h-17h : 60€ + adh*) ou encore peinture à l'huile et acrylique avec Danièle Rannou (10h-17h : 55€+adh*). Pour plus d'info : assoc-alec@laposte.net ou au 01.43.68.91.76

DIMANCHE 15 MARS

14h30-18h30 : Atelier dessin d'après modèle vivant

45€ la séance + modèle selon nombre de participants. Techniques : crayons, fusain, lavis encres et brou de noix, aquarelle... Animé par Anne Mandorla. Maison des artistes de Charenton - 06.09.31.56.86 www.mandorla.net

Ateliers Grenadine

Ce dimanche Nataly Guetta propose aux enfants (25€) et aux adultes (35€), de 14h à 18h des activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte". Sur réservation. Autres séances dimanches 22/03, 29/03 et 5/04. Les ateliers tout en couleurs à Charenton 06.84.59.63.24 www.atelierscouleurs.org

MERCREDI 18 MARS

20h30 : Leyla McCalla

Concert blues, folk. Tout public. Tarifs : 19€, 15€, 12€, 8€. Durée 1h30. De New York à la Nouvelle-Orléans : une leçon d'histoire et de musique douce et vibrante. Leyla McCalla éblouit, tant par sa simplicité, son intégrité du geste que par sa joyeuse musicalité. Petit t2r - 01.46.76.67.00

VENDREDI 20 MARS

10h-17h30 : Pastel

Jusqu'au 22/03 inclus. 3 jours d'atelier Pastel, avec Lionel Asselineau (les animaux) et Pénélope Milner (modèle vivant) : 240€ ou 285€. En collaboration avec les ateliers d'art de Charenton, 4 rue de la Mairie. Renseignements / inscriptions : pastellistes@daragnet.fr ou pastellistesdefrance.com

SAMEDI 21 MARS

10h-17h : Nos régions à travers les livres

Exposition en entrée libre, organisée par les bénévoles de l'association.

Bibliothèque pour Tous à Charenton - 01.41.79.40.52

11h30 - 13h : Séances peinture - découverte

Enfant dès 3 ans : 30€, adultes 40€. Trouver un moment, un espace où l'on est libre d'exprimer avec de la peinture. Sans le jugement des autres, il reste le plaisir de peindre et l'énergie que cela procure. Matériel fourni. Autre séance le 4/04 à 10h-11h15.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08

14h30 : Paroles en Marionnettes

Entrée libre. Les histoires des ouvrages des médiathèques se mettent à prendre corps et voix... en marionnettes. Avec la compagnie Mi-Peau, Mi-Pierre pour les 6-10 ans.

Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

20h30 : Concert des Conservatoires



Par les élèves et les professeurs des Conservatoires Charenton-Saint Maurice. Entrée libre.

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.68.00

DIMANCHE 22 MARS

11h15 : Petits Concerts du dimanche matin

9€, 5€, libre pour les élèves des Conservatoires Charenton-Saint Maurice. "Guerre et paix" : I. Stravinsky, O. Messiaen... pour clarinette, piano et violon, par les professeurs des Conservatoires Charenton-Saint Maurice.

Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

01.46.76.68.00

MERCREDI 25 MARS

16h : Silia Copy

Répétition publique. Gratuit sur réservation. Durée 1h. Ils se croisent l'espace d'une journée à Silia Copy. Il y a l'homme au passeport volé, la femme fatiguée de régler les dossiers des demandeurs d'asile et la gérante qui s'acharne à faire tourner la boutique. Silia Copy est un feuilleton contemporain qui nous livre un condensé de vies foutraques, branlantes et obstinées... Lecture publique le 2/04 à 19h30.

Petit t2r - 01.46.76.67.20

VENREDI 27 MARS

20h30 : Solonely

Dans le cadre de la 18^e Biennale de Danse du Val-de-Marne. Tarifs : 19€, 15€, 12€, 8€. Tout public dès 15 ans. Durée 1h. Un duo magnifique et singulier, à la croisée du théâtre et de la musique, qui flirte avec le nouveau cirque. Thomas Guerry, danseur et chorégraphe, et Camille Rocailleux, percussionniste, pianiste et compositeur, y forment un duo créatif.

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

20h : The immigrant

Cinéma sur les quais. (voir page 9)

Espace jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.48

20h30 : Concert d'ouverture

Saison musicale du Temple de Charenton. Concert d'une heure sans entracte. Au programme : Haendel, Beethoven, Debussy, Ravel et Chostakovitch.

Temple de Charenton - 12, rue Guérin

20h30 : Cannibales farce : Lecture-spectacle

Ouvrons les guillemets. Entrée libre. Elle s'appelle Billie, lui c'est Ditamar. Ils se rencontrent et c'est le début d'une surprenante histoire d'amour.

Par la Compagnie Hercub' - Médiathèque E. Delacroix à Saint-Maurice 01.45.18.81.71

DIMANCHE 29 MARS

15h30 : Heures d'orgue

Concert spirituel exceptionnel pour les Rameaux. Chemin de Croix de Paul Claudel et de Marcel Dupré avec Pierre-Olivier Jacques (récitant) et Jean-Luc Thellin (orgue). Libre participation

Eglise Saint Pierre à Charenton - 06.60.20.74.68

MARDI 31 MARS

19h : Concert "des jeunes artistes"

Entrée libre. Par les élèves du Conservatoire.

Conservatoire O. Messiaen à Saint-Maurice

01.45.18.81.59

AVRIL 2015

MERCREDI 1^{ER} AVRIL

15h : Barcelone et les Iles Baléares

Connaissance du Monde. 8€. Conférence de Franck Courtade. Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

20h-22h : Atelier hebdo dessin et peinture

Animé par Anne Mandorla. 204€ par trimestre tout au long de l'année scolaire. Maison des artistes de Charenton - www.mandorla.net

JEUDI 2 AVRIL

21h : Paris Passion

Par la Cie Scénofolies. 12€. Comédie musicale qui entraînera les spectateurs à travers les quartiers parisiens pittoresques ou chargés d'histoire, par le biais d'une romance à la française. Autre séance le 3/04 à 21h.

Théâtre du Val d'Osne - 01.48.89.00.92 - 06.11.15.51.40

VENREDI 3 AVRIL

19h : La dame à la Licorne

Conférence d'histoire de l'Art proposée par l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages. 8€.

Par le conférencier du Musée de Cluny à Paris

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.66.06

SAMEDI 4 AVRIL

14h30 : Aux côtés de Gloria Cigman, professeur d'université en littérature anglaise, venez écouter

des passages de Dickens lus dans un anglais impeccable et participer à des discussions portant sur le vocabulaire et ses nuances de la langue. Médiathèque E. Delacroix à Saint-Maurice - 01.45.18.81.71



Dans les Médiathèques

Des tablettes à la médiathèque / les petites oreilles bébé bouquine / café biberon / rhyme time...

Retrouvez toutes les informations des animations proposées par les Médiathèques sur le portail : mediatheques.charenton-saintmaurice.fr

La galerie d'art, Couleurs à Croquer,

place de l'Eglise à Charenton, programme régulièrement des expositions temporaires en plus de ses artistes permanents. Renseignements et actualité sur www.couleursacroquer.com, sur la page Facebook "couleurs à croquer" ou au 06.60.83.27.57

"CHARENTON DEMAIN"

NOTRE POLICE MUNICIPALE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Cela fait presque une trentaine d'années que la police municipale a été créée à Charenton. Autrefois cantonnés à des fonctions purement administratives ou chargés de faire respecter le stationnement et venant en simple complément de la police nationale, **nos policiers municipaux ont, depuis, vu leurs missions profondément évoluer.**

La violence de notre société, l'insécurité croissante, les nouvelles formes de délinquance, ont conduit de nombreuses communes à instituer une police municipale. Les villes de gauche, autrefois réticentes sous l'empire d'un angélisme bien connu, y sont venues aussi.

Plus récemment, **ce sont les caméras de vidéo-protection** qui ont fleuri dans nos villes. Là encore, la gauche, toujours ancrée à son discours laxiste, s'y est longtemps opposée. Bien sûr, ces caméras n'ont aucunement la prétention d'éradiquer la délinquance, mais elles sont parfois bien utiles pour dissuader les auteurs de trouble, éluder certaines affaires et procéder à des arrestations.

Aujourd'hui, **la question de la légitimité de la police municipale ne se pose même plus**, tant ses rapports de proximité avec la population sont appréciés. On a vu combien l'assassinat de la jeune policière municipale de Montrouge, lors des attentats contre Charlie Hebdo, avait pu ému nos concitoyens.

C'est justement parce qu'ils remplissent de plus en plus des missions autrefois dévolues à la police nationale, car là également nous constatons un transfert de charges de l'Etat avec une réduction des effectifs dans notre commissariat de Charenton/Saint-Maurice, que **nos policiers municipaux ne doivent plus constituer des cibles faciles pour les délinquants.** Ils doivent pouvoir se protéger et la question de leur armement se pose désormais avec acuité.

Charenton est une ville plus sûre que bien d'autres, mais elle n'est pas isolée, ni exempte de faits de délinquance. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité mettre en place, à titre expérimental, **une brigade de nuit** qui travaille du lundi au samedi jusqu'à 2h45 du matin. Les premiers échos sont positifs.

Comme nous nous y sommes engagés, la sécurité des Charentonnais reste plus que jamais notre priorité.

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

MIEUX VAUT PRÉVENIR QU'EFFRAYER !

A la suite des événements de janvier, il était légitime de proposer un renforcement général de la sécurité car cela faisait écho à l'inquiétude de la population. Néanmoins, cet effort supplémentaire, avec par exemple les rondes de militaires devant les lieux sensibles, n'est pas tenable sur le long terme. D'abord parce qu'il est extrêmement coûteux, mais surtout parce que ce n'est pas la solution qui permettra d'éviter à coup sûr que des attentats se reproduisent. Alors, lorsque l'UMP écrit que la nouvelle devise française devrait être "liberté, égalité, fraternité... sécurité", elle se trompe de solution.

Si l'on veut éviter à l'avenir que de pareils faits se reproduisent, c'est l'ensemble du processus qui amène des jeunes français à choisir l'intégrisme religieux qu'il faut comprendre et annihiler. Offrons à chacun les chances de réussir sans discrimination. Réformons l'école afin qu'elle inculque à tous la capacité d'analyser et de critiquer les discours dangereux. Faisons la promotion des associations qui animent la vie de quartier, permettons à chacun de s'ouvrir aux autres et refusons d'alimenter la haine et la peur par toujours plus de systèmes de soi-disant sécurité. Ce n'est que comme cela que nous rendrons vain les efforts des intégristes qui cherchent à recruter les plus fragiles de nos jeunes en leur offrant une occasion rêvée de se venger d'une société qui les a bien trop souvent écartés.

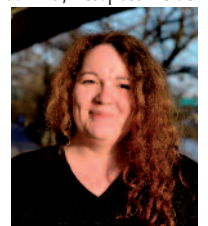


*Gilles-Maurice Bellaïche,
Conseiller régional
d'Ile-de-France,
Alison Uddin
et Loïc Rambaud,
Conseillers municipaux.*

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

EN ROUTE POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

Nous sommes favorables au prolongement de la ligne 109 puisque nous soutenons le développement des transports en commun qui désenclavent les quartiers isolés et contribuent à réduire la pollution atmosphérique. Mais des riverains de la nouvelle ligne ont déploré un manque de concertation sur ce trajet contestable. Pourtant, il existe des outils de démocratie locale qui permettent à chacun de participer au débat. Ainsi, il est possible de créer un droit d'interpellation du conseil municipal par le biais d'une pétition signée par au moins 400 habitants qui impose au Maire d'inscrire une question à l'ordre du jour. Ce droit est utile aux citoyens mais aussi au conseil municipal car il permet de formuler clairement des problèmes dont les élus peuvent n'être pas conscients. Je soumettrai cette proposition au prochain conseil municipal.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

EXPRESSION DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE BAFOUÉE À CHARENTON !

Certaines associations pallient les manques de la commune. Partenaires actifs, leur dynamique est incontestable en participant au dialogue civil et social grâce à l'information, la concertation, l'implication. Une de nos associations, soucieuse de s'assurer des attentes de ses usagers réalise des visites à domicile. Le 23 janvier dernier, leur

bénévole s'appretant à effectuer ces visites dans un établissement municipal charentonnais s'est vue interdire purement et simplement l'accès aux appartements des bénéficiaires l'obligeant à annuler ses rendez-vous.

Cette décision montre qu'à Charenton, on préfère exclure plutôt que rassembler.

Cette décision marque la dérive permanente à faire deux poids deux mesures.

Cette décision méprise l'investissement sincère d'une charentonnaise fidèle à ses engagements.

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville

J'habite rue de la République. La circulation sur cette voie est limitée, depuis janvier 2014, à 30 km/h. Cependant, je constate que les véhicules qui circulent sur cet axe roulent à très grande vitesse. Que comptez-vous faire pour y remédier ? Karim K.



Retrouver une circulation pacifiée et sécuriser le cheminement des piétons, voilà les deux objectifs que la Ville visait, le 1^{er} janvier 2014 en abaissant la vitesse de circulation à 30 km/h sur tous les axes charentonnais à quelques exceptions près. Un peu plus d'un an après, les résultats sont là : le trafic s'est notablement ralenti sur l'ensemble des voies même si des efforts restent encore à faire.

Précisément, dans la rue de la République, des relevés de vitesse ont été effectués du 7 novembre 2014 au 27 janvier 2015. Ces mesures ont été prises du lundi au vendredi, 24h/24, soit sur un échantillon de 51 200 véhicules. A l'issue de cette analyse, il s'avère que la vitesse moyenne s'est établie à 35 km/h et qu'environ 85% des véhicules circulent entre 0 et 40 km/h. Ces chiffres, loin d'être totalement satisfaisants, montrent toutefois que la vitesse moyenne sur cette voie est certes supérieure aux 30 km/h autorisés mais bien en deçà de celle qui pouvait être observée par le passé. Pour améliorer encore ces résultats, des contrôles de vitesse vont être régulièrement commandés à la Police municipale sur cet axe.

Ayant lu dans la presse que Charenton avait subi, ces dernières semaines, plusieurs incendies sans conséquences humaines graves, fort heureusement, je me suis demandé quelles étaient les prérogatives de la Ville lorsque ce type d'événement survenait. Nathalie R.

L'autorité opérationnelle en termes de prévention, de protection, de secours d'urgence et de lutte contre les incendies est le service départemental d'incendie et de secours dont dépendent notamment les sapeurs-pompiers. Pour autant, de leur côté, les communes, comme Charenton, ont l'obligation d'établir des Plans Communaux de Sauvegarde. Cet outil permet de planifier les actions nécessaires en cas d'événements majeurs naturels, technologiques, sanitaires, accidentels et même terroristes. Concrètement, cela signifie qu'un recensement précis des vulnérabilités et des risques avérés ou éventuels sur le territoire, ainsi que des moyens humains et matériels disponibles, doit régulièrement être établi. De cette manière, la ville dispose de schémas d'alerte et de mobilisation adaptés à chaque type d'incident et, donc, naturellement, en cas d'incendie. En fonction de la gravité du feu et du nombre de personnes impactées, la Ville peut être amenée à sécuriser les lieux, à informer la population, à fournir eau et alimentation ou encore à héberger les sinistrés grâce à des accords hôteliers passés avec des établissements privés.

Récemment, un incendie s'est déclaré au 98, rue de Paris. La Ville est intervenue aux côtés des pompiers. L'ampleur du sinistre n'a pas nécessité d'autre intervention de sa part que la sécurisation du périmètre mais s'il en avait été autrement, elle aurait été en mesure d'intervenir davantage. A ce propos, la Ville tient à profiter de cet article pour remercier Benjamin et Claire Lerouge, propriétaires de la brasserie Tante Eugénie qui, le dimanche 8 février, n'ont pas hésité à mettre leur établissement à disposition lors de l'incendie que nous évoquions précédemment ; un bel exemple d'altruisme et de civisme qui méritait d'être mis en lumière. ■



RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- Les jeunes garçons et filles nés en mars 1999 : de mars 2015 à juin 2015.
- Ceux nés en avril 1999 : d'avril 2015 à juillet 2015.
- Ceux nés en mai 1999 : de mai 2015 à août 2015.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire.

Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50**



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Mohamed-Ali BRAHMI
Leonore ZHUO
Mia LACOSTE CARBONNAUX
Aaron HARROSH
Lytal FDIDA
Liam BACQUÉ
Ariella ELBAZ
Rafaël FRANCISCO
Elise MILLOT
Julian MICHAUD
Elora MEERT
Charlie BACHIMONT PARDON
Tom DESCAMPS
Fodiye SACKO
Roxane PETITEVILLE
Nathan BEN-ATTAR
Romy MACHACH
Raphael ABIHSSIRA
Romane COHEN
Gaspard MUSSET
Émilie RIVOIRE
Arthur DELETOILLE
Gautier SÉBE
Emmy COHEN-GANOUNA
Nessiel BOKOBZA
Louis BERTHELOT
Daphnée PESCE
Anudha WIJESEKARA ARACHCHIGE
Ron BETTACH
Rose GAALOU
Lisa CHANIAL
Gabriel TOUBOUL
Amira MINOUNGOU BATJOM
Noam FRANCO
Elie COHEN
Constance BAUVALET
Victor PELEGRIN
Élise DÉJEAN
Joséphine ESSAYAG
Martin SAVIGNY
Clémentine DUPUY
Fleur COTTEN
Sacha JUBIER
Maor BOUZAGLOU
Martin CUSACK
Lisa BENJAMIN
Ariane LHERMINIER
Skander KHELIFI

Solal AZUELOS
Liat BANAY
Lina AYE
Neve de KERCHOVE de DENTERGHEM
Amel DAHOU OUSSAL
Raphaël GUIGUEN
Simon MARTIN
Mila AVRONS
Léa DADON
Sabrine 1^{ère} Jumelle GHERBI
Jasmine 2^{ème} Jumelle GHERBI
Robin BALEINE
Talia GOMEZ

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Sarah ZENOU et Ruben MEGUIRA
Corinne VILLARS et Christophe BALMES
Julia BELLAICHE et Raphaël SEBAH
Sandrine NAULEAU et Philippe MARCHEBOUT
Bijoux KAMBILI-ZENDUWA et Guy MATA

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Denise MAILLARD veuve POIRIER
Jean PIC
Sona CAMCIYAN veuve HAMALYAN
Marie BELON
Suzanne BUISSET épouse SEUGNOT
Jean-Baptiste FOURICHON
Edith JAVELOT veuve GUILLAUME
Rigobert UGOLIN
Fernando GOMES VILAÇA
Marie LEVY
Marie JOURDAIN veuve RICHARD
René MAILLARD
Zohra MAHDJOUB veuve CHOUAKI
Philippe FLAMAIN
Liliane BATARD épouse ROUFFIAC
Charles PANNÉ
Françoise WIDHAPS épouse DAMMANN
Yves GÉRAULT



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
clehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
vfruaud@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccarra@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr



SANTÉ

PERMANENCES PHARMACIES

• Dimanche 8 mars

Pharmacie CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

• Dimanche 15 mars

Pharmacie du PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.

• Dimanche 22 mars

Pharmacies des QUAIS
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.

• Dimanche 29 mars

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.

• Dimanche 5 avril

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93.

• Lundi 6 avril

Pharmacie BERCY 2
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.

• Dimanche 12 avril

Pharmacie du MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

Centre Anti-poison

Hôpital F. Vidal
200, rue du Fg. Saint-Denis - Paris 10^e
Tél. 01.40.05.48.48

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.43.78.00.38.

OFFICIEL

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil de la Communauté de communes Charenton - Saint Maurice se tiendra à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 30 mars à partir de 19h.**

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le **jeudi 9 avril à partir de 19h.**

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 23 mars à partir de 19h.**

DERNIÈRE MINUTE

Journées "Portes Ouvertes"

Le lycée polyvalent Robert Schuman ouvre ses portes le samedi 14 mars prochain. Les visiteurs recevront des informations pratiques sur l'orientation dans les voies générale, technologique et professionnelle.
2, rue de l'Embarcadère à Charenton

Le Centre de Formation d'Apprentis AFORPA Jean-Claude ANDRIEU ouvre ses portes le vendredi 20 mars de 14h à 17h et le samedi 21 mars de 9h à 13h. Il forme aux métiers de l'automobile : mécanicien automobile (CAP, Bac Pro, CQP et BTS), carrossier automobile (CAP et Bac Pro) et peintre automobile (CAP et CQP).
150/156, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

22 & 29 MARS 2015

